

Centre  
de formation  
de musiciens  
intervenants

|  |  |  |                                 |  |  |  |
|--|--|--|---------------------------------|--|--|--|
|  |  |  | Faculté des <b>Arts</b>         |  |  |  |
|  |  |  | <b>Université</b> de Strasbourg |  |  |  |

17  
18

Le CFMI, département de la faculté des Arts de l'Université de Strasbourg, est placé sous les tutelles du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du ministère de la Culture. Il dispense une formation supérieure professionnelle validée par un diplôme, le DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant).

Ce diplôme atteste des compétences à élaborer et conduire des projets d'éducation musicale à l'école et hors temps scolaire, en collaboration avec divers professionnels de l'enfance. Il peut être également délivré dans le cadre du dispositif de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le DUMI a une valeur nationale. Il donne accès au statut de titulaire de la fonction publique territoriale dans le cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique (décret n°2012-437 du 29.03.2012). Il est le seul diplôme permettant l'habilitation pour intervenir en milieu scolaire (décret 88-709 du 06-05-1988) en cohérence avec des projets portés par diverses institutions sur l'ensemble du territoire national.

Il est depuis juillet 2017 inscrit au Répertoire National de Certification Professionnelle au niveau II de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification (arrêté du 28 juillet 2017 portant enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles, publié au Journal Officiel le 5 août 2017).

La formation compte 1 500 heures d'enseignement réparties sur deux années. Elle repose sur l'interaction de l'artistique, du didactique et de l'expérience professionnelle.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

**Le musicien intervenant participe à la conception** et à la réalisation de projets d'éducation musicale en concertation avec des équipes enseignantes ou des partenaires sociaux et culturels. À ce titre :

**Il organise des situations** permettant aux enfants de pratiquer et d'écouter les musiques dans leur diversité stylistique.

**Il tient compte des styles** pédagogiques et de la culture professionnelle des partenaires pour initier des actions appropriées.

**Il suscite l'initiative**, la créativité dans le processus d'apprentissage.

**Il conduit des ateliers** de pratique musicale en fonction d'un contexte et de ses ressources personnelles (éveil, formation musicale, initiation à la pratique instrumentale, à l'électroacoustique, à l'improvisation, ateliers de création et d'interprétation de la chanson, musiques actuelles, etc.).

**Il élabore des progressions de travail** en fonction des potentialités et des aptitudes de chaque groupe.

**Il donne des outils** aux enseignants de l'école primaire leur permettant de garantir la cohérence et la transversalité des apprentissages.

**Il coordonne des actions** permettant la rencontre avec les œuvres et les artistes, il crée des liens avec les structures culturelles et les établissements d'enseignement musical du territoire.

**Il participe au rayonnement** culturel de l'association ou de la collectivité pour laquelle il travaille.

## CADRES D'EXERCICE LES PLUS FRÉQUENTS

Le musicien intervient dans les écoles et dans d'autres lieux de vie des enfants : en école de musique (ateliers d'éveil, chorale), dans les centres socioculturels, les maisons de quartier ; auprès de structures de diffusion ou de production musicales (orchestres, scènes nationales, opéras, scènes de musiques actuelles) ; au sein d'associations musicales (chorales, orchestres d'harmonie) ; dans les milieux spécialisés (crèches, hôpitaux, médiathèques, etc.).

Le cadre d'emploi peut être le secteur associatif ou celui des assistants territoriaux d'enseignement artistique (fonction publique territoriale).

Le musicien intervenant est placé sous l'autorité d'un directeur de conservatoire, d'un directeur des affaires culturelles, d'un directeur des services éducatifs d'une collectivité ou d'un responsable associatif.

## CONCEPTION DE L'ÉDUCATION MUSICALE À L'ÉCOLE

**L'éducation musicale à l'école est fondée sur quelques principes essentiels :**

- Que les enfants puissent vivre des expériences musicales inscrites dans des réalités artistiques et culturelles existantes. L'expérience sensible étant un préalable à tout apport technique ou théorique.
- Qu'ils puissent faire le lien entre trois types d'expériences : pratiquer la musique (interpréter, improviser, composer, etc.) en s'ouvrant à divers champs esthétiques, se confronter aux œuvres (éprouver, recevoir, analyser), mettre à distance cette expérience (nommer, comparer, réfléchir, situer dans le temps et dans l'espace, développer une relation intelligente au monde).
- Qu'ils puissent vivre des situations faisant appel à l'oralité et à l'invention comme moyen d'appropriation de savoirs et de maîtrise de savoir-faire.

## OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant d'appréhender diverses modalités d'exercice du métier fondées sur une multiplicité de situations (éveil, encadrement des pratiques en amateur, initiation à la musique en écoles de musique, sensibilisation au spectacle vivant) et sur plusieurs lieux d'intervention (structures de la petite enfance, milieu scolaire, structures périscolaires, écoles de musique, centres socio-éducatifs, hôpitaux, etc.).

Lui donner les outils pour qu'il soit force de propositions après avoir pris en compte les particularités locales et les données institutionnelles. Ce qui signifie qu'il sache analyser un contexte, estimer la faisabilité d'un projet, le construire, le mettre en œuvre, tout en acceptant la confrontation avec divers partenaires.

Tout au long de la formation, l'équipe des formateurs accompagne l'étudiant afin qu'il puisse :

- Développer sa créativité et son vécu artistique, acquérir des savoir-faire didactiques et pédagogiques.
- S'interroger sur le sens même du métier : une manière de rencontrer l'autre à travers l'art et à travers le partage de cet art.
- Apprendre à collecter des informations et analyser des données, à prendre en compte les particularités d'un territoire pour initier des actions pédagogiques et musicales et pour identifier les partenaires potentiels de projets.
- Développer sa curiosité, être ouvert à toutes les formes d'expression musicale et artistique, être capable d'inventer une manière personnelle de faire expérimenter à d'autres le plaisir et l'exigence de la musique.
- Avoir un questionnement personnel et développer une analyse de sa pratique professionnelle.
- S'engager dans des projets artistiques professionnels qui s'organisent, dans le temps de la formation, avec le concours de partenaires du secteur éducatif, social et culturel.

## ORGANISATION

Les deux années de formation sont construites sur la base d'une alternance entre enseignements théoriques et méthodologiques, activités artistiques, expériences pédagogiques dans divers contextes.

Elles sont structurées en huit unités d'enseignement qui se déroulent selon un rythme hebdomadaire ou en temps continu, sous forme de sessions. Chaque unité d'enseignement réunit en un tout cohérent trois axes : la pratique artistique personnelle, l'expérience pédagogique, l'analyse et la réflexion sur sa pratique.

La démarche de projets est centrale. Cette stratégie place les étudiants devant une série de tâches attendues du métier : diriger un chœur d'enfants, conduire un travail d'interprétation autour de la chanson, conduire des activités qui sollicitent les capacités d'invention, proposer une entrée par les musiques traditionnelles, par la composition électroacoustique, etc.

Un accompagnement individualisé est proposé afin d'aider l'étudiant à mettre en cohérence l'ensemble des éléments de la formation reçue dans une perspective de développement professionnel.



## Conditions d'entrée

### L'entrée au CFMI est soumise aux conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ou du DAEU et justifier d'au moins deux années d'études supérieures ou avoir exercé une activité professionnelle permettant la Validation des Acquis Professionnels (VAP).
- Une solide compétence musicale est exigée correspondant au niveau de fin d'étude des écoles de musique contrôlées par l'État.
- Posséder de bonnes aptitudes relationnelles et une maturité permettant de s'adapter à divers milieux et divers contextes professionnels.
- Des dérogations sont possibles en fonction des parcours des candidats.
- L'entrée en formation fait l'objet d'une procédure particulière.
- Le candidat dépose un dossier comprenant un curriculum vitae et une lettre de motivation.
- Après examen par l'équipe d'encadrement du CFMI, le candidat se voit ou non invité à se présenter aux épreuves des tests d'entrée.

### Cursus spécifique

DE/DUMI en trois ans.

### Formation continue

Certains modules sont ouverts à la formation continue sur demande.

### VAE

Le DUMI est accessible par voie de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

## Admissibilité

### PRATIQUE INSTRUMENTALE ET VOCALE

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer les qualités d'interprète et la pertinence des choix du candidat. Le jury sera sensible à la qualité musicale de la prestation dans toute sa globalité.

#### Le candidat interprétera :

##### Pour les instrumentistes :

- 2 pièces instrumentales, au choix du candidat, d'esthétiques différentes,
  - ET 1 pièce vocale, au choix du candidat (chanson, mélodie, air d'opéra...),
- Le candidat peut compléter son programme, dans le temps qui lui est imparti, par l'interprétation d'une composition personnelle et/ou une improvisation.

##### Pour les chanteurs (non instrumentistes) :

- 4 pièces vocales (au choix du candidat) appartenant à des répertoires différents (air du répertoire lyrique, chanson, mélodie, pièce contemporaine, improvisation, composition personnelle...).

**NB : 1 des pièces sera chantée a cappella.**

→ Durée : 10 min maximum

### COMPÉTENCES TECHNIQUES

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer les compétences techniques du candidat : mémoire auditive, lecture à vue, écoute mélodique et rythmique.

#### Restitution d'une chanson

La chanson doit être mémorisée en 10 minutes à partir d'un support enregistré, puis restituée devant le jury. L'objectif est d'évaluer la mémoire auditive du candidat et sa fiabilité : précision du texte, du rythme et de la mélodie.

Le candidat peut choisir ou non d'accompagner sa restitution.

→ Durée : préparation 10 min, restitution 1 min maximum.

#### Déchiffrage d'un chant avec paroles

Le déchiffrage chanté se fera a cappella. L'objectif est d'évaluer l'aisance de la lecture musicale du candidat.

→ Durée : préparation 5 minutes.

#### Tests d'écoute et dictées

(mélodie, rythme, harmonie).

## Admission

### COMMENTAIRES D'ÉCOUTES

L'objectif est d'évaluer la culture musicale du candidat, son aptitude à décrire et organiser ce qu'il entend. L'évaluation prendra en compte la qualité de l'expression écrite.

#### Commentaire écrit

3 enregistrements sont proposés (environ 3 minutes chacun). Le candidat rédige un commentaire écrit portant sur :

- Perception d'éléments repérables (caractère, structure, instrumentation).
- Situation des pièces dans leur contexte (historique, esthétique, culturel, social...).
- Comparaison possible des extraits.

→ Durée de l'épreuve : 1 h 30

### MISE EN SITUATION DE COMMUNICATION

L'objectif est d'évaluer les aptitudes à communiquer, à guider et à faire progresser un groupe.

Le candidat dispose de 10 minutes pour transmettre « par audition » à un groupe (adultes) une chanson traditionnelle dont il aura eu la partition au préalable.

→ Durée de préparation : 1 h 30

### ENTRETIEN-BILAN

Celui-ci aura pour objectif d'apprécier les capacités d'auto-évaluation du candidat, sa connaissance du métier et sa motivation pour la formation.

→ Durée de l'entretien : 30 min maximum



## Maquette des enseignements

### PREMIÈRE ANNÉE

| UE                          | Descriptif des enseignements                                | HP         | ECTS      | Page      |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------|------------|-----------|-----------|
| <b>1</b>                    | <b>Mener un projet centré sur le chant-choral</b>           | <b>138</b> | <b>12</b> | <b>17</b> |
|                             | Technique vocale                                            | 30         | 2         | 18        |
|                             | Pratique en chœur et réalisation artistique                 | 39         | 3         | 18        |
|                             | Direction de chœur                                          | 30         | 3         | 19        |
|                             | Stage à l'école élémentaire                                 | 30         | 3         | 19        |
|                             | Musique et société                                          | 12         | 1         | 19        |
| <b>2</b>                    | <b>Mener un projet centré sur l'interprétation</b>          | <b>240</b> | <b>21</b> | <b>21</b> |
|                             | Connaissance du système éducatif                            | 21         | 2         | 22        |
|                             | Didactique et pédagogie                                     | 30         | 2         | 22        |
|                             | Chanson traditionnelle et interprétation                    | 21         | 1         | 23        |
|                             | Chanson française et interprétation                         | 24         | 2         | 24        |
|                             | Harmonie et techniques d'accompagnement                     | 39         | 3         | 24        |
|                             | Analyse musicale et composition (rapports texte/musique)    | 39         | 3         | 26        |
|                             | Réalisation artistique                                      | 42         | 4         | 25        |
|                             | Stage à l'école élémentaire                                 | 24         | 4         | 26-27     |
| <b>3</b>                    | <b>Intervenir en structure de petite enfance</b>            | <b>102</b> | <b>9</b>  | <b>29</b> |
|                             | Psychologie du développement                                | 24         | 2         | 30        |
|                             | Stage en structure de la petite enfance                     | 12         | 2         | 30        |
|                             | Éveil corporel du tout-petit de 0-4 ans                     | 21         | 1         | 30        |
|                             | Éveil musical du tout-petit                                 | 15         | 2         | 31        |
|                             | Réalisation artistique - albums jeunesse                    | 30         | 2         | 31        |
| <b>4</b>                    | <b>Mener un projet centré sur les démarches d'invention</b> | <b>270</b> | <b>18</b> | <b>33</b> |
|                             | Didactique et pédagogie                                     | 36         | 2         | 34        |
|                             | Organologie appliquée                                       | 24         | 1         | 35        |
|                             | Invention avec corps sonores                                | 24         | 2         | 34        |
|                             | Analyse et composition électroacoustique                    | 60         | 4         | 35        |
|                             | Pratique de l'improvisation                                 | 30         | 2         | 36        |
|                             | Stage à l'école maternelle                                  | 24         | 4         | 36        |
|                             | Réalisation artistique                                      | 66         | 3         | 37        |
| <b>Total première année</b> |                                                             | <b>750</b> | <b>60</b> |           |

## SECONDE ANNÉE

| UE | Descriptif des enseignements                                                           | HP*        | ECTS      | Page  |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------|-------|
| 5  | <b>Mener un projet autour des pratiques instrumentales collectives</b>                 | <b>150</b> | <b>9</b>  | 39    |
|    | Arrangement et composition, maîtrise de logiciel édition                               | 51         | 3         | 40    |
|    | Organologie et acoustique appliquées                                                   | 21         | 1         | 40    |
|    | Pratiques collectives en école de musique                                              | 30         | 2         | 41    |
|    | Musiques traditionnelles (Gamelan)                                                     | 30         | 2         | 42    |
|    | Stage à l'école en lien avec les écoles de musique ou autres structures extra-scolaire | 18         | 1         | 42    |
| 6  | <b>Mener un projet centré sur l'interprétation</b>                                     | <b>171</b> | <b>12</b> | 45    |
|    | Technique vocale                                                                       | 30         | 3         | 46    |
|    | Chœur et direction de chœur                                                            | 75         | 4         | 46    |
|    | Faire chanter les enfants à l'école                                                    | 36         | 2         | 47    |
|    | Pratique d'un instrument accompagnateur                                                | 30         | 3         | 47    |
| 7  | <b>Concevoir un projet en lien avec une structure culturelle</b>                       | <b>129</b> | <b>6</b>  | 49    |
|    | Analyse musicale appliquée                                                             | 20         | 1         | 50    |
|    | Action de sensibilisation au spectacle vivant                                          | 15         | 1         | 50    |
|    | Conception de rencontres musicales avec le jeune public                                | 69         | 3         | 51-52 |
|    | Connaissance des structures et des institutions                                        | 25         | 1         | 52    |
| 8  | <b>Négocier, réaliser des projets en temps et hors temps scolaire</b>                  | <b>300</b> | <b>18</b> | 55    |
|    | Didactique, pédagogie et méthodologie du projet                                        | 42         | 4         | 56    |
|    | Analyse du contexte de stage                                                           | 24         | 2         | 57    |
|    | Musique et nouvelles technologies à l'école                                            | 24         | 1         | 57    |
|    | Improvisation musicale à l'école                                                       | 24         | 2         | 58    |
|    | Musiques traditionnelles à l'école et interculturalité                                 | 48         | 2         | 60    |
|    | Stage en responsabilité                                                                | 120        | 6         | 61    |
|    | Méthodologie du dossier professionnel                                                  | 18         | 1         | 63    |

## ÉPREUVES TERMINALES DU DUMI

|                                     |             |            |
|-------------------------------------|-------------|------------|
| Pratique pédagogique                | 5           |            |
| Réalisation artistique              | 5           |            |
| Dossier professionnel et soutenance | 5           |            |
| <b>Total seconde année</b>          | <b>750</b>  | <b>60</b>  |
| Pratique pédagogique                | 750         | 60         |
| Réalisation artistique              | 750         | 60         |
| <b>Total général</b>                | <b>1500</b> | <b>120</b> |

\*HP : Heures Présentielles (cours et stage).



# Descriptif des unités d'enseignement

PREMIÈRE ANNÉE

## UE1

### Mener un projet centré sur le chant-choral

→ 138 heures / 12 ECTS

#### CONNAISSANCES

- Notions fondamentales d'anatomie et de physiologie de la voix.
- Notions de culture vocale applicables aux enfants.
- Répertoires adaptés aux réalités scolaires.
- Éléments d'analyse musicale.
- Musique et société (les pratiques en amateur).

#### CONNAISSANCES ARTISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Faire entendre une voix riche qui porte sans effort dans diverses circonstances (disponibilité corporelle, aisance et efficacité).
- Transmettre par audition des répertoires vocaux (unisson/polyphonie).
- Diriger des ensembles vocaux d'enfants (recherche de répertoires appropriés, présence vocale et attitude face au groupe, conduite du travail vocal du groupe, organisation d'une progression, gestuelle efficace, expressive et appropriée au projet d'interprétation).

Anne-Catherine Salomon  
Marie Schoenbock

## TECHNIQUE VOCALE

→ 30 heures | 2 ects

### Objectif

Développer les bases de la technique vocale.

### Contenus

- Notions d'anatomie.
- Travail corporel (inspiration, posture, relaxation).
- Être à l'écoute de ses sensations, apprendre à les analyser pour mieux les exploiter.
- Trouver son propre chemin d'expression en acquérant ses outils techniques personnels.
- Travail vocal : intervalles, consonnes et voyelles, phrase, couleur, timbre, rythme, etc.
- Écoute et analyse de différents styles vocaux.
- Cours individuels, en petits groupes ou collectifs.

### Évaluation

Participation active et régulière, tenue d'un carnet de bord, préparation et conduite d'une activité vocale.

Catherine Fender

## PRATIQUE EN CHŒUR ET RÉALISATION ARTISTIQUE

→ 39 heures | 3 ects

### Objectifs

- Développer une culture polyphonique en la pratiquant à un haut niveau d'exigence technique et stylistique.
- Mettre à profit ses acquis vocaux dans un contexte de pratique vocale collective.
- Développer des compétences d'écoute (harmonique, homogénéité du chœur, couleur vocale).
- Participer à l'interprétation d'un programme musical en situation de concert.

### Organisation

(1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> années réunies)

- Mise en commun des moyens vocaux des deux promotions, répartition par pupitres, approche de la préparation corporelle du chanteur et de tous les aspects de la mise en voix.
- Travail d'un répertoire à trois ou quatre voix, œuvres de styles divers en vue d'un concert en fin d'année.

### Évaluation

Interprétation en trio ou quatuor vocal d'extraits d'œuvres travaillées dans l'année.

Béatrice Ittiss

## DIRECTION DE CHŒUR STAGE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE Faire chanter les enfants à l'école

→ 60 heures | 6 ects

### Objectif

Acquérir, par la pratique, l'observation et l'analyse, les premiers outils nécessaires à la conduite de séances de chant-choral à l'école.

### Contenus

- Constitution d'un répertoire varié, acquisition de critères d'analyse d'un chant (forme, contenu, rapport texte-musique, prosodie, difficultés).
- Techniques de l'oralité dans l'apprentissage d'un chant (rythme, carrure, gestuelle, écoute).
- L'échauffement vocal, pourquoi, pour qui, comment.
- Maîtrise d'un vocabulaire de gestes fondamentaux.
- Développer l'écoute, communiquer, faire progresser un collectif d'individus.
- Apport d'outils méthodologiques et pédagogiques.

### Évaluation

- Travaux d'analyse de chansons en vue de leur interprétation.
- Séances d'apprentissage d'un chant par audition en situation.
- Contrôle continu.

Thierry Blondeau  
Mission Voix Alsace

## MUSIQUE ET SOCIÉTÉ

→ 12 heures | 1 ects

### Objectif

Connaître les pratiques musicales collectives en amateur et leur rôle dans la société européenne et extra-européenne.

### Contenus

- La pratique vocale.
- La pratique instrumentale.
- Le Gamelan.
- L'orchestre à l'école.

### Évaluation

Validation administrative.



# Descriptif des unités d'enseignement

PREMIÈRE ANNÉE

## UE2

### Mener un projet centré sur l'interprétation

→ 240 heures / 21 ECTS

#### CONNAISSANCES

- Textes cadres et instructions officielles de l'Éducation Nationale.
- Histoire de la chanson française.
- Notions d'écriture, connaissance du langage harmonique tonal.
- Éléments de culture musicale élargie (y compris musiques traditionnelles de transmission orale).
- Concepts fondamentaux de didactique et applications au champ musical (questionnement autour du concept d'interprétation).

#### COMPÉTENCES ARTISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Analyser les rapports texte/musique en s'appuyant sur l'expérience de composition de chansons.
- S'appuyer sur ses ressources vocales et corporelles, sur ses références musicales ainsi que sur son inventivité pour prendre des décisions d'interprétation.
- Diversifier ses moyens d'expression, pratiquer d'autres instruments (instrument harmonique) pour soutenir et enrichir une prestation chantée.
- S'engager en tant qu'interprète dans un spectacle.
- Mener des séances en classe autour de l'interprétation de chansons.

Bertrand Hernandez

## CONNAISSANCE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

→ 21 heures | 2 ECTS

### Objectifs

- Appréhender le fonctionnement de l'école et le rôle des partenaires de l'école afin de trouver sa place en tant qu'« intervenant extérieur ».
- Connaître les textes cadres (instructions et programmes de l'école) afin de situer les rapports entre « entrée disciplinaire » et « transversalité des apprentissages ».
- Identifier la place et la fonction de l'éducation artistique et culturelle dans le système scolaire.

### Contenus

- Informations concernant l'histoire du système éducatif.
- Lecture et analyse de documents permettant de connaître le contexte institutionnel actuel.
- Collecte et mise en commun d'informations concernant le fonctionnement interne d'une école (missions des personnels et partenaires de l'école).
- Regard sur l'histoire récente de la discipline musique, connaissance et analyse des instructions officielles et programmes de l'éducation artistique et culturelle.
- Premières approches du concept de « partenariat » et des rapports institutionnels entre le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le ministère de la Culture et les Collectivités.

### Évaluation

Validation administrative.

Emmanuel Babbi

Anaïs Beauvais

## DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE

→ 30 heures | 2 ECTS

### Objectifs

- Acquérir les outils nécessaires à la conduite d'activités musicales à l'école élémentaire.
- Construire un ensemble cohérent de séances en cycle 3 portant sur l'interprétation de chansons (interactions technique vocale / culture musicale / analyse / créativité).

### Contenus

- Concepts fondamentaux de didactique.
- Techniques de conduite de classe.
- Répertoires de chansons pour l'école : recherche de critères de choix, analyse des rapports texte/musique.
- Outils pour engager un travail vocal collectif.
- Apports méthodologiques pour les préparations, la conduite et les analyses de séances.

### Évaluation

Constitution d'un cahier de préparations et autoanalyse de séances (incluant l'analyse de chansons).

Lior Blindermann

## CHANSON TRADITIONNELLE ET INTERPRÉTATION

→ 21 heures | 1 ECTS

### Objectifs

- Se sensibiliser à la question du rapprochement et de la reconnaissance mutuelle des différentes cultures qui composent la réalité française d'aujourd'hui.
- Mesurer l'intérêt, voire l'importance, de la présence de ces musiques dans l'univers sonore des enfants et dans leurs pratiques musicales, en milieu scolaire notamment.
- Acquérir et/ou approfondir des éléments musicaux (rythmes, airs instrumentaux, chansons) issus des musiques traditionnelles de la Turquie, du Monde Arabe et des Balkans.
- S'initier à l'ethnomusicologie (inscription des réalités musicales dans des sociétés particulières, devenant des « faits de culture »).
- Considérer les chants et chants à danser traditionnels comme des « entrées en musique » à l'école.
- Dégager les principes généraux du fonctionnement de ces musiques et de leur transmission et réfléchir à leur exploitation dans le contexte particulier de l'intervention en milieu scolaire.

### Contenus

- Transmission et processus d'apprentissage par imprégnation (écoute intérieure, sens musical, mémorisation, appréhension globale du phénomène musical) :
  - Pratique vocale des rythmes et des chants allée à la matérialisation corporelle des cycles rythmiques.
  - Expérimentation personnelle et collective de l'acquisition des matériaux musicaux.
  - Réflexion sur les aspects empiriques de cette expérience.
  - Mise en perspective de cette méthode d'appropriation par imitation dans notre contexte culturel (rôle et fonction de la notation écrite, usage de la partition).
- Matériaux musicaux. Sont abordés, en rapport avec l'acquisition d'un répertoire de chansons enfantines et populaires de Turquie, éventuellement de Grèce, du Maghreb et du Moyen-Orient, les aspects suivants :
  - Notion de modalité: mélodies, échelles, intervalles, tempéraments.
  - Prononciation de la langue turque, éventuellement grecque et arabe, traductions.
  - Rythmes : notion de cycles, asymétrie (cinq, sept et neuf temps), solmisation Doum Tek.
  - Transposition sur l'instrument des données acquises oralement.
  - Improvisation instrumentale mesurée, non-mesurée, sur le rythme, libre.

### Évaluation

- Commentaire d'écoute.
- Repiquage d'une mélodie.
- Mise en situation de transmission.

Béatrice Ittiss

**CHANSON FRANÇAISE  
ET INTERPRÉTATION**

→ 24 heures | 2 ECTS

**Objectif**

- Permettre à chacun d'agrandir et de développer ses choix d'interprétation.

**Contenus**

- Expérimentation de la voix dans tous ses états à partir de contraintes et propositions de jeux.
- Interprétations et expressions vocales (prosodie et intentions).
- Confiance et lâcher-prise.
- Gestion des états émotionnels.
- Écoute et analyse des styles et interprètes.
- Cours collectifs et en binôme.

**Évaluation**

Projet personnel d'interprétation d'un chant pour l'école.

Monique Haug

**HARMONIE ET TECHNIQUES  
D'ACCOMPAGNEMENT**

→ 39 heures | 3 ECTS

**Objectifs**

- Développer sa capacité à soutenir et enrichir une prestation chantée à l'aide d'un instrument harmonique.
- Maîtriser des notions tonales et modales élémentaires.
- Identifier dans un chant des éléments techniques et stylistiques afin de réaliser un accompagnement approprié.
- Affiner la justesse, la mise en place rythmique, mélodique et le caractère d'un chant.
- Se construire une culture musicale de la chanson et de ses arrangements.

**Contenus**

- L'approche sera centrée sur une pratique adaptée de la guitare tout en intégrant de manière transversale les instruments de musique joués habituellement par les étudiants.
- Découverte de différents modes de jeu « guitaristiques » et exploration de l'instrument dans ses multiples facettes.
- Mise au service de ces différents moyens pour affiner et valoriser des chansons.
- Travail sur suites d'accords en lien avec diverses mélodies.
- Variations harmoniques et stylistiques (*walking-bass*, contrepoint, approche de la modalité, bourdon) permettant d'affirmer ou de donner un nouveau caractère à une chanson et d'aborder ainsi la question de l'arrangement musical.

**Évaluation**

Travaux d'analyse harmonique et réalisation d'accompagnements personnels à partir de répertoires choisis pour l'école.

Thierry Blondeau

**RÉALISATION ARTISTIQUE  
ATELIER D'INTERPRÉTATION**

→ 42 heures | 2 ECTS

**Objectifs**

- Concevoir et réaliser un programme musical au sein d'une équipe en prenant en compte différentes données (lieu, espace, acoustique, public, structure, saison, horaire, durée, etc.).
- Enrichir son répertoire et ses moyens d'expression.
- Mener une démarche de réflexion sur le concert aujourd'hui et la manière dont ses formats traditionnels peuvent être remis en cause.
- Réfléchir sur le concert comme moment de rencontre particulier entre un public, un lieu, des artistes et des répertoires.
- S'impliquer et se produire en public en tant qu'interprète.

**Contenus**

Un thème global peut être choisi pour servir avant tout de fil conducteur.

- Faire le point sur son répertoire personnel et l'enrichir à partir d'un concept global de spectacle.
- Aborder l'interprétation sous divers aspects avec notamment la théâtralité du jeu de l'interprète.
- Jouer en soliste et en petite formation.
- Construire un programme avec d'autres intervenants et participants.
- Expérimenter des formes singulières de présentation musicale.
- Explorer les spécificités acoustiques du lieu de concert, les conditions d'écoute et la présentation du concert.

**Évaluation**

- Participation active à l'ensemble du processus d'élaboration.
- Représentation publique.

Samuel Colard

## ANALYSE MUSICALE ET COMPOSITION

→ 39 heures | 3 ECTS

### Objectif

- Élargir sa culture musicale par une démarche active mêlant intimement écoute, analyse et composition.

### Contenus

- Analyse, étude et pratique des systèmes harmoniques et mélodiques par l'écoute commentée d'œuvres parcourant un large éventail d'esthétiques musicales (musiques actuelles, classiques, extra européennes ou traditionnelles), et par des travaux de composition, d'arrangement et d'orchestration.
- L'approche de ce cours couvrira différents systèmes d'écriture (modaux, tonaux, atonaux, etc.) et proposera un travail de renforcement de l'oreille harmonique.

### Évaluation

- Travaux d'écriture.
- Composition d'une chanson.
- Commentaire d'écoute et travaux d'analyse.

## STAGE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

→ 24 heures | 4 ECTS

### Objectifs

- Concevoir et mettre en œuvre des activités musicales permettant à des enfants d'une classe d'aboutir à l'interprétation de chansons.
- Cela suppose que les enfants puissent faire des choix personnels d'expression et de communication devant un public.

### Organisation

- Chaque étudiant prend en charge une ou deux classe(s) pour une séquence (environ dix semaines) et ce, sous la responsabilité de l'enseignant.
- L'autre étudiant est observateur. Il utilise les outils d'analyse élaborés dans le cadre des cours de pédagogie.
- À mi-parcours de leur stage, les deux étudiants prennent ensemble en charge une classe supplémentaire de cycle 2.
- Les étudiants procèdent à l'analyse critique mutuelle de leurs séances.
- Trois domaines sont à prendre en compte et s'entrecroisent :
  1. Le propos musical : les notions abordées, le niveau d'exigence musicale. Le choix des répertoires, la pertinence des œuvres pour les temps d'écoute et d'analyse, l'implication personnelle en tant que musicien ; le réinvestissement de techniques apprises au CFMI.
  2. La mise en œuvre pédagogique : la relation aux enfants (prise en compte des relations individuelles, inter individuelles au sein de la classe), les réponses apportées, la dynamique de la séance, l'organisation espace/temps, l'adaptation à ce qui advient dans une séance.

3. L'observation des enfants : comment décrypter leur attitude et leurs réponses aux sollicitations, leurs prestations, leurs questions et remarques... Comment prélever des indices qui vont permettre d'élaborer la progression du travail ?

### Tutorat

Chaque étudiant est accompagné par un tuteur :

- Il accompagne les étudiants dans la mise en œuvre des séances.
- Il aide à la prise de distance et à l'analyse.
- Il veille à ce que le contrat de formation soit compris et admis par le professeur de la classe. L'étudiant doit pouvoir communiquer sa préparation en début de séance, il invite l'enseignant à participer à la séance.
- Le tuteur aide à ce qu'un temps de concertation existe avec chaque enseignant (éviter les situations de « non-dit »).
- Une réflexion sur les interactions entre la séance musicale et les autres moments de la vie de la classe doit pouvoir s'engager.

### Évaluation

- Au terme de chaque séance, l'étudiant est informé du degré de maîtrise atteint. Au cours de l'entretien avec le tuteur, il peut mettre en évidence où et en quoi il éprouve des difficultés, où sont les qualités et les potentialités. Un certain nombre de propositions lui sont faites pour progresser.
- L'étudiant est invité à rédiger, à l'issue de chacune des visites, une fiche de synthèse qui fasse apparaître comment il « entend » ce qui lui est dit, le bilan intermédiaire qu'il fait pour lui. Il adresse cette fiche à son tuteur. Celui-ci peut ainsi réajuster, reprendre si nécessaire lors de la prochaine visite.
- Le tuteur attribue une note de contrôle continu en fin d'année. Elle est accompagnée d'un commentaire qui est communiqué à l'étudiant. La note de contrôle continu du stage s'équilibre avec la note du contrôle terminal (séance évaluée par un des professeurs permanents du CFMI et en présence du tuteur en fin de stage).



## Descriptif des unités d'enseignement

PREMIÈRE ANNÉE

### UE3

#### Intervenir en structure de petite enfance

→ 102 heures / 9 ECTS

##### CONNAISSANCES

- Connaissance du milieu (place de l'enfant dans la société et réponses institutionnelles : textes cadres).
- Théories du développement de l'enfant.
- Jeu et apprentissage.
- Répertoires pour la petite enfance (berceuses, jeux chantés, comptines, etc.).

##### COMPÉTENCES ARTISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Inventer des situations d'échanges musicaux avec l'enfant et sa famille au sein d'une structure petite enfance.
- Mener une activité de collectage auprès des enfants, des personnels et des parents.

Eléonore Bourrel  
Marjorie Burger-Chassignet  
Mélanie Rougeux

## STAGE EN STRUCTURE PETITE ENFANCE PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

→ 36 heures | 4 ECTS

### Objectifs

- Intégrer des connaissances sur le développement de l'enfant → tout au long de la vie (sensoriel, moteur, psychoaffectif, cognitif, linguistique) : quelles dynamiques en jeu.
- Intégrer des notions de bases en neurosciences : la plasticité cérébrale et les intelligences multiples.
- Acquérir des connaissances sur le milieu de la petite enfance.
- Développer ses aptitudes à conduire des activités musicales avec de jeunes enfants et ceux qui les accompagnent (attitude d'écoute, capacités à entrer dans le jeu spontané de l'enfant, capacités à organiser des situations propices à la transmission orale de répertoires comme à la libre exploration d'éléments sonores).

### Contenus

- Approche des grandes étapes du développement de l'enfant : les différents courants théoriques.
- Théorie du jeu et de l'attitude ludique.
- Connaissance des différentes structures et des différents métiers de la petite enfance.
- Observation dans une structure.
- La place du musicien en structure de la petite enfance (cadre et mise en place de projets en relation aux projets éducatifs).
- Assister à un spectacle jeune public et analyser son contenu.
- Immersion d'éveil corporel et d'éveil musical auprès du jeune public.

### Évaluation

Validation administrative.

Marjorie Burger-Chassignet

## ÉVEIL CORPOREL DU TOUT-PETIT DE 0-4 ANS

→ 21 heures | 1 ECTS

### Objectifs

- Développer une conscience de son corps et de son potentiel.
- Explorer divers chemins pour se mettre en mouvement et s'engager dans une dynamique créatrice.
- Par l'expérience sensorielle travailler sur les rapports geste/son/émotion.
- S'appuyer sur sa propre expérience pour se familiariser avec l'approche corporelle et sensorielle chez les jeunes enfants.

### Contenus

- Préparation corporelle (poids, appuis, axes, déplacements, juste tonus).
- Entrées dans le mouvement par des propositions sensibles (éprouver, laisser-venir des sensations).
- Travail sur le rapport à l'espace.
- Improvisations corporelles à partir de multiples entrées (thèmes, images, matière, contrastes, etc.).

### Évaluation

Validation administrative.

Mélanie Rougeux

## ÉVEIL MUSICAL DU TOUT-PETIT DE 0-4 ANS

→ 15 heures | 2 ECTS

### Objectifs

- Développer ses aptitudes à conduire des activités d'éveil sensoriel avec de jeunes enfants (attitude d'attention, capacités à entrer dans le jeu spontané de l'enfant, capacités à organiser des situations propices à la transmission comme à la libre exploration...).
- Découvrir et acquérir des outils pédagogiques spécifiques à la petite enfance (répertoire, instruments, jeux, modes de transmission, ...).
- Savoir organiser une séance et en comprendre le déroulement.

### Contenus

- Analyse et pratiques autour du répertoire traditionnel de la petite enfance (berceuses, jeux de doigts, comptines...).
- Jeux d'écoute.
- Construction d'instruments et utilisation avec les tout-petits.
- Mise en situations ludiques (construction de séquences musicales).

### Évaluation

- Investissement pendant les cours.
- Restitution des connaissances à travers une mise en situation.

Emmanuel Babbi  
Emmanuelle Zanfonato

## RÉALISATION ARTISTIQUE ALBUMS JEUNESSE MIS EN MUSIQUE

→ 30 heures | 2 ECTS

### Objectif

- Concevoir et réaliser un spectacle à destination du jeune public. Le point de départ étant un album pour la jeunesse.

### Contenus

- Découverte et analyse de livres pour enfants (thématique sous-jacente, valeur littéraire, qualité de l'iconographie).
- Questionnement sur la démarche de création : les albums jeunesse sont destinés à être « écoutés ». C'est d'ailleurs en les lisant à voix haute qu'on distingue souvent les meilleurs des moins bons.
- Il se trouve aussi que, dans les meilleurs albums, ce que nous nommons « illustrations » constitue une œuvre graphique à part entière qui ne se satisfait pas d'illustrer mais qui interroge le texte.
- Entre littérature et graphisme il y a alors un espace, un dialogue, un écart qui font le bonheur de l'interprète, mais aussi l'inspiration du musicien qui veut bien s'y aventurer. Comment transposer l'album en spectacle musical loin de toute redondance, de toute illustration ? Comment la musique révèle-t-elle le sens profond qui touche et émerveille à la fois l'enfant et l'adulte ?
- Réflexion sur les potentialités d'écoute des tout-petits et prise en compte de cette réflexion dans l'élaboration du spectacle.

### Évaluation

Réalisation du spectacle.



## Descriptif des unités d'enseignement

PREMIÈRE ANNÉE

### UE4

#### Mener un projet centré sur les démarches d'invention

→ 270 heures / 18 ECTS

##### CONNAISSANCES

- Concepts fondamentaux des didactiques (théories de l'apprentissage) et applications au champ musical.
- Théories du développement de l'enfant.
- Théories sur l'improvisation.
- Notions d'écoute et d'analyse du phénomène sonore.
- Problématiques du son et de l'environnement sonore.
- Cultures musicales actuelles.

##### COMPÉTENCES ARTISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Pratiquer des expressions musicales mettant en jeu l'invention personnelle.
- Développer une attitude de recherche et d'écoute du sonore pour un projet de composition.
- Élaborer des dispositifs permettant aux enfants d'explorer et d'inventer des moments musicaux.
- Mettre en relation des propositions d'enfants avec des œuvres de répertoire et accompagner les enfants dans une démarche d'écoute musicale.
- Développer une pratique réflexive sur son activité et sur les effets de sa pratique pédagogique.

Emmanuel Babbi

**DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE**

→ 36 heures | 2 ECTS

**Objectifs**

- Concevoir des séances à l'école permettant aux enfants d'écouter, explorer, jouer divers instruments (ou corps sonores) et d'être en situation d'invention musicale.
- Avoir les outils pour proposer une tâche ouverte, apprendre à se rendre disponible à ce qui advient, à observer et écouter le travail des enfants pour générer de nouvelles situations d'apprentissage musical.

**Contenus**

- Sens et fonction des démarches d'invention musicale à l'école.
- Théories de l'écoute (référence à *Faire / Entendre* chez P. Schaeffer).
- Notions élémentaires dans le domaine de la psychologie de l'apprentissage.

**Évaluation**

Écriture d'un carnet de bord relatif à l'expérience menée à l'école maternelle. Retour réflexif sur sa pratique pédagogique et analyse du parcours d'apprentissage des enfants (productions et activités des élèves).

Abril Padilla

**INVENTION  
AVEC CORPS SONORES**

→ 24 heures | 2 ECTS

**Objectifs**

- Développer une attitude de recherche et d'écoute du sonore dans l'esprit de la musique concrète.
- Élaborer des dispositifs pour l'école maternelle fondés sur l'écoute, l'exploration et l'invention de moments musicaux (relation corps/instruments/musique).

**Contenus**

- Atelier expérimental : l'exploration de l'objet trouvé, au cœur de l'invention.
- Notions acoustiques de base par la pratique : principes de mise en vibration, de résonance, de rayonnement sonore.
- Recherche d'une lutherie expérimentale.
- Repères culturels : la « musique concrète », les démarches expérimentales de composition (plus globalement la pensée de Pierre Schaeffer.), les arts-plastiques (pop-art), le théâtre, etc.
- Enrichissement du vocabulaire en rapport à la catégorisation des objets sonores, mise en parallèle avec un vocabulaire quotidien et en particulier avec les expressions employées par les enfants.
- Analyses musicales : recherche de correspondances entre divers niveaux d'écoute et de description (les premières perceptions, les sensations, l'observation des « objets sonores » et de leur structuration dans le temps).
- Le son naturel et l'amplification.
- Prises de son et transformations.

**Évaluation**

Fiche de présentation du dispositif prévu pour l'école maternelle.

Léo Maurel

**ORGANOLOGIE  
APPLIQUÉE**

→ 24 heures | 1 ECTS

**Objectifs**

- Acquérir des notions élémentaires en acoustique et en organologie.
- Construire une série d'instruments, détourner des « corps sonores » issus de la vie quotidienne pour en faire des « instruments de musique ».
- Engager une réflexion sur la place des pratiques instrumentales et de la construction d'instruments à l'école.

**Contenus**

- Atelier pratique.
- Recherches préliminaires : aspects culturels, ergonomiques, sonores.
- Réflexion concernant l'utilisation par les enfants.
- Exploration des éléments construits, écoute, mise en commun avec les recherches des autres.

**Évaluation**

Développer une séquence musicale personnelle sur un dispositif inventé.

Thierry Blondeau

**ANALYSE ET COMPOSITION  
ÉLECTROACOUSTIQUE**

→ 60 heures | 4 ECTS

**Objectifs**

- Utiliser les techniques de base de la prise de son stéréo, du montage, du mixage, de la gravure et de la diffusion sonore.
- Acquérir des notions fondamentales d'acoustique et de langage informatique.
- Mener une réflexion approfondie sur l'écoute.
- Pratiquer les musiques sur support, l'électronique live et entrer dans une démarche expérimentale pour aborder la composition et le concert électronique.
- Acquérir des notions d'esthétique électroacoustique.

**Contenus**

- Mise à niveau en acoustique musicale.
- Écoute et analyse de pièces électroacoustiques.
- Ateliers de réalisation sonore : prise de son instrumentale et vocale, captation de corps sonores, *derushage*, montage créatif, mixage technique et mixage créatif, écoute comparative et critique, composition électroacoustique, live *electronics*.
- Production de travaux (composition et improvisation) en vue d'un concert électroacoustique : spatialisation de musiques de sons fixés et/ou performance de live *electronics*.

**Évaluation**

- Réalisation d'un CD à destination des écoles.
- Contrôle de connaissances théoriques.
- Réalisation d'une courte pièce électroacoustique de musique concrète.
- Concert électroacoustique spatialisé et/ou live *electronics*.

**STAGE****À L'ÉCOLE MATERNELLE**

→ 24 heures | 4 ECTS

**Objectifs**

- Réaliser un ensemble de séances centrées sur l'écoute et l'exploration sonore en classe maternelle.
- Concevoir des stratégies permettant la collecte de répertoires auprès des familles, réaliser des séances permettant le lien parents/école/enfants.

**Organisation**

- Même organisation que pour le stage à l'école élémentaire.

**Évaluation**

- Séance devant un jury (un professeur permanent du CFMI et un tuteur).
- Carnet de bord retraçant le parcours d'apprentissage des enfants dans le projet mené à l'école (intégrant des traces sonores et visuelles, des commentaires d'enfants, des analyses de séquences).

Xavier Fassion

**PRATIQUE DE L'IMPROVISATION**

→ 30 heures | 2 ECTS

**Objectifs**

- Expérimenter une pratique musicale collective où chacun est à la fois et simultanément compositeur, interprète et chef d'orchestre.
- Apprendre : à créer dans l'instant en s'appuyant sur l'instant, comment structurer la liberté pour lui donner forme et à agir entre autonomie et interdépendance.
- Faire l'expérience de la prise de risque individuelle avec l'assurance du collectif.
- Approfondir notre rapport à la nécessité créatrice.

**Contenus**

- Préparation corporelle (physique et énergétique) par des exercices de proprioception et de respiration.
- Pratique mêlant exploration des limites (du jeu instrumental, de l'écoute), conscience des contraintes, rapport des sensations aux connaissances.
- Temps d'échanges auto-analytiques et apprentissage d'un vocabulaire pour structurer l'écoute.
- Écoute d'enregistrements mettant en évidence le rapport entre improvisation, structure et qualité expressive.

**Évaluation**

- Improvisation libre en solo puis en collectif puis analyse des situations d'improvisation.
- Auto-évaluation (retour sur son propre trajet dans l'atelier).

Xavier Fassion

Régine Westenhofer

**RÉALISATION ARTISTIQUE  
RÉALISATION D'UN SPECTACLE  
POUR LE JEUNE PUBLIC**

→ 66 heures | 3 ECTS

**Objectifs**

- Développer sa créativité musicale et la mettre au service d'un projet collectif.
- Développer la conscience de la scène et ses formes possibles pour les considérer comme enjeux pour le musicien et le musicien intervenant.
- Mener une démarche de création pluridisciplinaire nécessitant la mise en commun de plusieurs domaines de compétences.
- Produire des formes collectives organisées autour de l'écoute, de l'improvisation et du répertoire disponible en veillant à sa relation aux autres musiciens et au public.

**Contenus**

- Assister à des spectacles associant différents langages artistiques pour élargir connaissances et réflexions autour du spectacle vivant à caractère pluridisciplinaire.
- Écouter des œuvres historiques mêlant récit-musique et mise en scène qui ont produit des formes originales.
- Explorer l'improvisation comme processus de création, les lutheries construites, l'informatique musicale ainsi que le répertoire instrumental et chanté abordé dans les différents cours afin de les impliquer dans l'élaboration d'une forme scénique.
- S'impliquer dans toutes les phases d'élaboration du projet, et ce de manière collective.
- Poser une méthodologie de production pour une forme scénique.

**Évaluation**

- Travaux d'écoute et d'analyse de pièces musicales.
- Analyses de spectacles vivants.
- Réalisation d'un projet personnel d'improvisation et/ou de composition s'intégrant dans le spectacle.
- Implication du musicien intervenant dans toutes les phases du montage du projet.



# Descriptif des unités d'enseignement

SECONDE ANNÉE

## UE5

### Mener un projet autour des pratiques instrumentales collectives

→ 150 heures / 9 ECTS

#### CONNAISSANCES

- Milieu d'exercice (écoles de musique).
- Recherche de répertoires vocaux et instrumentaux appropriés (effectifs, thématiques, niveaux de difficulté).
- Organologie et psycho-acoustique.
- Éléments d'ethno-musicologie.

#### COMPÉTENCES ARTISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Arranger des répertoires en fonction de diverses configurations instrumentales tout en tenant compte des ressources et savoir-faire des élèves.
- S'initier à la pratique du Gamelan.
- Mener une réflexion sur les liens entre éveil, sensibilisation et initiation aux pratiques instrumentales collectives (sens et valeurs des projets conduits sous le label « orchestre à l'école »).

Thierry Blondeau

## ARRANGEMENT ET COMPOSITION MAÎTRISE DE LOGICIEL ÉDITION

→ 51 heures | 3 ECTS

### Objectifs

- Élargir sa culture musicale par une démarche active mêlant écoute, analyse et composition.
- Prendre conscience de la répartition des sons dans le temps, de la variété des colorations possibles et des couleurs harmoniques en lien avec les émotions ressenties.

### Contenus

- Apprentissage de l'instrumentation et de l'orchestration des instruments, tessitures, notations, didactique de l'écriture instrumentale, afin de faciliter l'exécution par des élèves.
- Réalisation d'une orchestration d'œuvre du répertoire, qui sera jouée par un orchestre d'école de musique amateur.
- Réalisation d'un projet personnel de composition, dans le style le plus personnel et le plus libre possible.
- Libérer ses propres fantômes sonores et les livrer aux autres, soit pour le réaliser avec les étudiants et les instruments présents, soit avec une classe d'école.

### Évaluation

- Travaux d'arrangements et de composition.
- Commentaires d'écoute.

Léo Maurel

## ORGANOLOGIE ET ACOUSTIQUE APPLIQUÉES

→ 21 heures | 1 ECTS

### Objectifs

- Développer sa propre grammaire en lutherie expérimentale.
- Créer des dispositifs instrumentaux intégrés à un espace scénique.

### Contenus

- Faire exploser son imagination, ses délires les plus fous, et dessiner des dispositifs instrumentaux saugrenus.
- Partir à la chasse aux matériaux de récupération, y découvrir des potentiels sonores inédits.
- Prendre en compte le contexte d'un tel dispositif, l'espace, le déplacement des utilisateurs.
- Fabriquer, concevoir par la méthode empirique.
- Associer le produit de cette recherche à la création du spectacle de fin d'année avec les enfants.
- Où et comment faire ressortir les objectifs pédagogiques via la fabrication et l'utilisation de ces dispositifs.
- Se questionner sur l'espace scénique, l'interactivité, la présence plastique, la praticité.

### Évaluation

Réalisation d'un dispositif et mise en jeu.

Caroline Magalhães

## PRATIQUES COLLECTIVES EN ÉCOLES DE MUSIQUE

La musique médiévale : les apports à l'éveil  
et à la formation musicale

→ 30 heures | 2 ECTS

### Objectifs

- Acquérir les outils pour concevoir des séances musicales où la pratique vocale, la formation de l'oreille et la culture musicale se conjuguent harmonieusement.
- Aborder les questions suivantes :
  - Comment les répertoires du Moyen-Âge peuvent-ils servir de point d'appui pour éclairer le passage d'une pratique musicale à une approche théorique (analyse, écriture, culture) ?
  - Comment l'étude et la pratique des répertoires musicaux du Moyen-Âge peuvent-ils enrichir sa conception de l'éveil et de l'initiation musicale ?

### Contenus

- Interprétation, analyse musicale et pédagogique des répertoires suivants : chansons des trouvères (en ancien français, nord de la France XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) ; les motets (XIII<sup>e</sup> siècle) ; Adam de la Halle (chansons polyphoniques, fin XIII<sup>e</sup> siècle) ; Guillaume de Machaut (virelais, ballades et rondeaux, XIV<sup>e</sup> siècle) ; polyphonies du XII<sup>e</sup> siècle (école de Saint-Martial de Limoges et Codex Calixtinus) ; pièces de l'École de Notre-Dame (XIII<sup>e</sup> siècle), monodiques et polyphoniques.
- Seront abordés des sujets tels que : la transmission orale, l'improvisation, le début de la notation musicale ; la modalité, le monocorde, le tempérament pythagoricien ; la solmisation ; le rythme non Mesuré, les modes rythmiques (XIII<sup>e</sup>) et système rythmique de l'ars nova (XIV<sup>e</sup>) ; l'ancien français et les choix de prononciation ; l'instrumentarium, etc.

### Évaluation

À partir du choix d'une (ou plusieurs) pièce(s) des répertoires travaillés :

- Écrire un dossier, attestant d'une recherche autour de la pièce (analyse musicale et/ou historique ; liens avec l'environnement culturel ; possibles développements, etc.).
- En une séance de 20', proposer une interprétation et l'apprentissage de la pièce.

Sylvie Chantriaux

## MUSIQUES TRADITIONNELLES (LE GAMELAN)

→ 30 heures | 2 ECTS

### Objectif

Se sensibiliser à la pratique du Gamelan  
« gong de bronze » de Java.

### Contenus

- Approche de répertoires par imprégnation, en cohérence avec un mode de transmission basé sur l'oralité.
- Jeu sur un « instrument collectif, indivisible et unique » où tous les musiciens doivent être interchangeables, le Gamelan étant une forme idéalisée de l'ordre social communautaire javanais.
- Approche des aspects philosophiques, sociaux et esthétiques des pratiques musicales à Java et plus largement en Indonésie.
- Visionnage de films permettant de restituer dans leur contexte ces cérémonies.
- Observation de séances menées en classe et participation active dans le cadre d'un projet de classe culturelle.

### Évaluation

Validation administrative.

## STAGE À L'ÉCOLE

en lien avec les écoles  
de musique ou autres  
structures extra-scolaires

→ 18 heures | 1 ECTS

### Objectif

Aborder les problématiques liées aux  
actions en lien entre écoles et écoles de  
musique (orchestre à l'école, Gamelan, ...).

### Organisation

Observation de séances en écoles élémentaires ou écoles de musique.

### Évaluation

Validation administrative.





## Descriptif des unités d'enseignement

SECONDE ANNÉE

### UE6

#### Mener un projet centré sur la pratique chorale

→ 171 heures / 12 ECTS

##### CONNAISSANCES

- Physiologie de la voix (approfondissement).
- Notions d'harmonie élargies.
- Culture et analyse musicale.

##### COMPÉTENCES ARTISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Conduire une séance, conduire un projet et le mener à son terme (faire progresser un chœur).
- Maîtriser diverses stratégies (apprentissage par audition, démarches d'invention).
- Concevoir le travail choral dans sa dimension artistique, culturelle, technique (voix, corps, audition) et sociale.
- Approfondir la pratique d'un instrument polyphonique.

Anne-Catherine Salomon  
Marie Schoenbock

## TECHNIQUE VOCALE

→ 30 heures | 3 ECTS

### Objectif

Approfondir sa technique vocale.

### Contenus

- Approfondir ses fondamentaux (corps, souffle, voix).
- Savoir adapter l'expression vocale en fonction des situations rencontrées.
- Confiance, lâcher-prise et écoute de soi.
- Affiner ses outils techniques et développer son chemin d'expression.
- Travail de répertoire : 5 pièces vocales de styles différents.
- Cours individuels, en petits groupes ou collectifs.

### Évaluation

Participation active et régulière, tenue d'un carnet de bord, préparation et conduite d'une activité vocale.

Catherine Fender

## CHŒUR ET DIRECTION DE CHŒUR

→ 75 heures | 4 ECTS

### Objectif

Acquérir les outils nécessaires à la direction de chœur (dans des contextes variés).

### Contenus

- Approfondissement du travail gestuel :
  - geste de départ donnant toutes les informations (tempo, nuances, caractère),
  - travail sur les différents schémas de mesure, les changements de tempi, les points d'orgue et arrêts,
  - développement d'une gestuelle personnelle (vocabulaire gestuel précis et expressif au service de son projet d'interprétation),
  - recherche d'une autonomie suffisante pour adapter son geste à la situation du moment, aux difficultés vocales que peut rencontrer le chœur (développement d'une forme de vocalité dans le geste pour pouvoir guider un éventuel exercice vocal, savoir l'adapter dans le cadre de l'apprentissage d'une pièce).
- Travail sur l'organisation et la gestion des séances :
  - étude des répertoires tant sur le plan technique qu'analytique aboutissant aux prises de décisions personnelles d'interprétation,
  - conduite des répétitions et développement des stratégies de travail selon l'évolution du groupe,
  - écoute du rendu sonore et contrôle du son du groupe par l'utilisation maîtrisée d'exercices vocaux,
  - analyse de son attitude face au chœur.
- Préparation d'un concert (construction et présentation du programme, anticipation des problèmes logistiques, adaptation au lieu).

### Évaluation

- Dossier d'analyse, exercices techniques.
- Séance de travail avec le chœur d'application.
- Prestation en situation de concert.

Catherine Fender

## FAIRE CHANTER LES ENFANTS À L'ÉCOLE

→ 36 heures | 2 ECTS

### Objectif

Mettre à profit ses acquis au service d'un projet centré sur la pratique vocale (chant et chant choral) à l'école.

### Contenus

- Physiologie de la voix en général et de la voix de l'enfant en particulier.
- Écoute, analyse de voix d'enfants, pédagogie du travail vocal et corporel par le jeu et la sollicitation de l'imagination (réflexions et mises en situation).
- Réflexion sur la mise en voix et la technique vocale (corps, souffle, voix) : quelles finalités, quels contenus et comment les intégrer aux séances de travail et à l'apprentissage de chansons ?
- Analyse de chansons et constitution d'une grille d'analyse.
- Imagination de différents jeux vocaux, différents processus d'apprentissage d'une chanson à partir de son analyse.
- Découverte de répertoires variés. Recherche de répertoires adaptés aux projets et mise en commun. Réflexion sur les répertoires, quels critères de choix ?
- Observation et analyse de séances de chant-choral conduites par les étudiants et de séances conduites par le formateur.
- Approfondissement du travail de geste de direction, ainsi que de son « modèle vocal » en situation devant une classe.

### Évaluation

Entretien d'autoévaluation.

Monique Haug

## PRATIQUE D'UN INSTRUMENT ACCOMPAGNEUR

→ 30 heures | 3 ECTS

### Objectifs

- Approfondir sa capacité à soutenir et enrichir une prestation chantée à l'aide d'un instrument harmonique.
- Poursuivre la pratique de la guitare.
- Développer ses ressources de musicien pour accompagner et arranger divers chants en respectant leur univers, le sens littéraire, la qualité de la prosodie, le style, l'écriture et la structure.

### Contenus

- Ouverture sur des styles marqués : blues, jazz, bossa-nova, musique manouche, musette, chanson de variété.
- Travail technique sur la spécificité de l'instrument (technique et butée pincée, arpèges, battements, accords plaqués ou décalés, jeu en sixtes, en tierces, open-tuning).
- Travail d'écoute et analyse autour du langage harmonique proposé.
- Culture musicale par l'écoute de pièces « guitaristiques » et plus largement l'écoute d'arrangements divers.

### Évaluation

- Harmonisation d'un texte.
- Présentation d'une chanson avec arrangements différents.



# Descriptif des unités d'enseignement

SECONDE ANNÉE

## UE7

### Concevoir un projet en lien avec une structure culturelle

→ 129 heures / 6 ECTS

#### CONNAISSANCES

- Milieu d'exercice (structures de diffusion et de production musicale).
- Culture musicale.
- Culture du spectacle vivant.
- Méthodologie d'analyse musicale.
- Outils informatiques spécialisés (notions de PAO).

#### COMPÉTENCES ARTISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Dédurre d'une analyse musicale des situations pédagogiques permettant aux élèves de se construire des repères et de développer un jugement esthétique.
- Par la pratique, favoriser chez les élèves une véritable écoute musicale en fournissant des clefs de compréhension des œuvres.
- Inventer des stratégies permettant aux élèves de se sensibiliser au spectacle vivant.
- Réaliser un spectacle à destination du jeune public (mise en jeu de ses ressources inventives, prise en compte des données techniques, logistiques et administratives).

Monique Haug

## ANALYSE MUSICALE APPLIQUÉE

→ 20 heures | 1 ECTS

### Objectifs

- Analyser en profondeur une (des) œuvre(s) donnée(s) en vue d'en déduire des situations pédagogiques.
- Concevoir des stratégies de sensibilisation du jeune public au spectacle vivant.

### Contenus

- Apport de techniques pour s'engager en autonomie dans l'analyse d'œuvres (analyse / écoute / culture).
- Recherches collectives de situations permettant la découverte de cette œuvre par la pratique musicale (dégager un ou des axes pertinents de présentation et d'exploitation).

### Évaluation

Dossier de présentation de l'œuvre à destination des enseignants.

Sophie Marest

## ACTION DE SENSIBILISATION AU SPECTACLE VIVANT

→ 15 heures | 1 ECTS

### Objectif

Mener des séances en classe dans la perspective de préparer des publics à la venue au concert.

### Contenus

- Séances de préparation, rencontre avec les interprètes en vue de l'élaboration des séances à l'école.
- Élaboration de dispositifs de « jeu » permettant aux enfants de faire des allers / retours entre la pratique, l'expérimentation et l'écoute sensible de l'œuvre.
- Organisation d'une rencontre originale avec les musiciens professionnels.
- Commentaire d'écoute, analyse sur partition et approche culturelle.

### Évaluation

Dossier de synthèse de l'action réalisée.

Thierry Blondeau  
Emmanuelle Zanfonato

## CONCEPTION DE RENCONTRES MUSICALES AVEC LE JEUNE PUBLIC

→ 69 heures | 3 ECTS

### Modalités de l'épreuve

Les étudiants conçoivent, individuellement et en groupe, un spectacle musical et corporel autour d'une proposition dramaturgique et scénographique forte, en interaction avec les enfants d'une classe de section primaire et leur enseignant(e). Ils sont accompagnés tout au long du projet par une équipe de formateurs (musique et mise en scène). L'ensemble trouve son aboutissement sous la forme d'une production musicale et scénique, réalisée par l'ensemble des participants pendant une semaine au CFMI et interprétée devant un public.

### Objectifs

S'impliquer dans toutes les phases conduisant à la réalisation d'un événement musical et visuel où enfants et musiciens ont un rôle original.

D'une part, les étudiants élaborent des propositions personnelles et collectives qui feront écho aux productions des enfants, ils mettent en valeur les ressources des enfants et de chaque étudiant instrumentiste du groupe. Les contenus musicaux se définissent conjointement en amont entre les étudiants et l'équipe de formateurs. Il sont issus des moments d'improvisation et sont également constitués de travaux de composition, d'arrangements et de pièces du répertoire. Les contenus dramaturgiques et scénographiques s'inventent en amont et avec les enfants.

D'autre part, s'appuyant sur l'expérience vécue et énoncée précédemment, les

étudiants mènent un projet personnel tout au long de l'année avec une autre classe. Ce projet tend à révéler la créativité des enfants en s'appuyant sur des cadres proposés par l'étudiant et l'enseignant(e). « *Créer c'est toujours parler de l'enfance* » (Jean Genet)

### Contenus

Allers et retours avec la pratique en milieu scolaire.

- Place de l'enfant et du groupe en situation d'invention.
- Prise en compte des contraintes et prises d'initiatives du musicien intervenant à l'intérieur de ces contraintes.
- Posture de l'adulte : écouter/saisir les matériaux sonores proposés par le groupe, aider à préciser les idées puis à les développer; énoncer des consignes pour saisir l'essentiel d'une production sans juger le résultat.
- Élaboration d'une méthodologie visant au développement de l'autonomie des enfants dans le travail de recherche et d'invention et les invitant à développer une attitude de musicien.
- Travail portant sur l'engagement du corps et sur la cohérence entre « geste » et « production sonore », comme constituant la dynamique même de l'écriture artistique.
- Approche inventive de corps sonores proposés en tant qu'objets scénographiques.
- Prise en compte de l'espace dans le travail musical et développement du parti pris scénographique. (Arts plastiques, ombres, ...).



- Investissement dans les phases d'écriture, de construction dramaturgique et de construction d'objets scéniques.
- Implication de l'enseignant dans le processus créatif des enfants.

#### Évaluation

- Participation aux travaux de groupe (musicaux, réalisations d'objets et divers éléments de jeu).
- Travaux de composition au service du projet (de la composition individuelle, collective orale à l'écriture).
- Cohérence entre les différents matériaux mis en jeu (visuels, dramaturgiques, musicaux).
- Traces sonores et écrites qui permettent la communication synthétique des idées et accompagnent l'évolution du projet de classe.

**Coopérative Arterréel**  
Sophie Marest

### CONNAISSANCE DES STRUCTURES ET DES INSTITUTIONS

→ 25 heures | 1 ECTS

#### Objectifs

- Expliciter son projet professionnel.
- Faire preuve d'une réflexion sur les enjeux du métier.
- Avoir une connaissance fine des contextes institutionnels et des dispositifs partenariaux.
- Découvrir les mécanismes de l'emploi public et privé.

#### Contenus

- Les conditions d'exercice du métier : cadre d'emploi, législation, fonctionnement des institutions et organismes scolaires et culturels (missions et fonctions).
- Lecture et analyse de textes cadres (l'enseignement général et l'enseignement spécialisé de la musique).
- L'État (ministère de la Culture et ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche), les collectivités et les lois de décentralisation culturelle.
- Les situations d'emploi de musicien intervenant.

#### Évaluation

Validation administrative.





## Descriptif des unités d'enseignement

SECONDE ANNÉE

### UE8

#### Négocier, réaliser des projets en temps et hors temps scolaire

→ 300 heures / 18 ECTS

##### CONNAISSANCES

- Histoire des courants d'éducation nouvelle.
- Histoire des méthodes et pratiques pédagogiques.
- Milieu d'exercice (collectivités territoriales, textes cadres régissant la profession).

##### COMPÉTENCES ARTISTIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Dans le cadre d'un projet d'école et en lien avec un contexte culturel local : concevoir et mettre en œuvre des actions qui prennent en compte la culture des élèves, la diversité des cultures d'un groupe, pour tout à la fois la conforter, favoriser l'interconnaissance, la confronter avec d'autres cultures et donner d'autres repères.
- Définir des projets avec ceux qui y sont impliqués (enseignants et élèves), les concevoir en ayant le souci de la participation à la décision de ce qui va être fait ensemble. Maîtriser toutes les phases de sa réalisation y compris celle de l'évaluation.
- Proposer diverses entrées musicales à l'école qui soient reliées aux pratiques musicales (musiques de tous styles et esthétiques).
- Communiquer au sein d'une équipe éducative (enseignants, CPEM, partenaires).
- Mettre à distance sa pratique et développer une pensée critique.
- Mener une réflexion approfondie sur les enjeux de l'éducation artistique (rôle et fonction d'un musicien intervenant au sein d'une école de musique).
- À partir de son expérience pédagogique, étayer sa réflexion en se référant à divers domaines de recherche (didactique, pédagogie, musicologie, sociologie de l'art).

Alice Desmets

## DIDACTIQUE, PÉDAGOGIE ET MÉTHODOLOGIE DU PROJET

→ 42 heures | 4 ECTS

### Objectifs

- Acquérir une méthodologie pour concevoir et mettre en œuvre des projets de classes centrés sur les enfants et leur culture, sur le projet d'école et en dernier lieu sur des pratiques musicales clairement identifiées.
- Maîtriser les déterminants de la pédagogie de projet.

### Contenus

- Apports théoriques :
  - Le « projet d'école »,
  - Le « projet pédagogique »,
  - La « pédagogie du projet ».
- Les différentes phases de la pédagogie de projet : analyse du contexte de l'école. Quels faits observables ?
  - Les partenaires enseignants et collaborateurs de structures culturelles et éducatives locales : quelles demandes ?
  - Les élèves : quelles habitudes de travail ? Quels acquis et quelles aptitudes, quels besoins repérés ?
- Définition des fonctions attendues du projet : quelles transformations ? Élaboration d'objectifs d'apprentissage pour chaque classe.
- Élaboration d'un échéancier : programmation des apprentissages, situations et référents proposés.
- Les différentes pratiques pédagogiques et leurs liens avec les différentes théories de l'apprentissage.

### Organisation

- Accompagnement personnalisé lors des différentes phases d'écriture du projet.
- Conseils musicaux et pédagogiques tout au long de l'année depuis la phase d'élaboration des projets de classes jusqu'à leur réalisation.
- Réflexion sur la problématique du « spectacle scolaire » : mise en valeur du travail des élèves dans une perspective d'action culturelle.

### Évaluation

- Écriture d'un dossier de présentation des projets.
- Entretien en présence d'un responsable du CFMI et d'un conseiller pédagogique en éducation musicale.

Alice Desmets

## ANALYSE DU CONTEXTE DE STAGE

→ 24 heures | 2 ECTS

### Objectifs

- Savoir mettre en évidence les ressources et les contraintes d'un environnement (observation et analyse) : l'école dans son environnement (données locales, ressources culturelles, partenaires potentiels, problématiques sociales, culturelles et éducatives) ; l'école dans son fonctionnement interne (projet d'école, projets de classe, pratiques des enseignants).
- Savoir transcrire et analyser les demandes des différents partenaires : la collectivité, l'école, les partenaires culturels ou socio-éducatifs (école de musique, centre culturel, etc.) leurs projets, leurs priorités...
- S'interroger sur les conditions de réussite de la collaboration du musicien et de l'enseignant référent.

### Organisation

- Constitution d'une grille d'observation du milieu.
- Collecte des informations, analyse des données pour en déduire des pistes de travail.
- Observation des classes.
- Rendez-vous avec tous les partenaires concernés par la mise en place du stage.

### Évaluation

Rédaction de la première partie du dossier de présentation du projet : « analyse du contexte de stage ».

Étienne Bonaud

## MUSIQUE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES À L'ÉCOLE

→ 24 heures | 1 ECTS

### Objectifs

- Approfondir l'étude des apports pédagogiques de la musique électroacoustique.
- Utiliser les nouveaux outils de création numérique : nouvelles interfaces, permettant notamment de manipuler en temps réel des sons enregistrés, de les jouer, de les transformer, de les mixer et d'aboutir à la composition.
- Transférer ses savoir-faire pour mettre en œuvre des situations de travail en classe.

### Contenus

- Exploration de nouvelles interfaces et jeu en temps réel.
- Réflexion pédagogique sur les pratiques musicales et sonores.
- Suivi et accompagnement des projets électroacoustiques en stage à l'école.
- Transférer ces savoir-faire et ces nouvelles technologies pour mettre en œuvre des situations de travail en classe.

### Évaluation

- Présentation d'un projet de terrain à dominante électroacoustique pour une classe.
- Visites de terrain.
- Concert électroacoustique d'enfants.

## IMPROVISATION MUSICALE À L'ÉCOLE

→ 24 heures | 2 ECTS

### Objectifs

- Approfondir sa réflexion pédagogique et musicale ainsi que son écoute afin de mener diverses situations favorisant chez les enfants « l'intention d'entendre et de faire ».
- Trouver des repères à l'élaboration des projets de classe.

### Organisation

- Travail approfondi sur des corps sonores et autres instruments non conventionnels. Élaboration de dispositifs de jeux collectifs transférables à l'école.
- Développement d'une attitude d'écoute généralisée du sonore. Prise d'appui sur cette attitude d'écoute et d'ouverture à ce qui advient pour prendre des décisions musicales pertinentes dans des situations de recherche et d'exploration à l'école.
- Analyse des essais et des productions réalisés par les élèves en classe. Analyse de différentes attitudes d'écoute d'un même phénomène, d'une même production. Conséquences de ces différentes écoutes dans l'interaction enfants/musicien intervenant.
- Musique et imaginaire, images et mots comme aides à l'évolution des productions des élèves.
- Écoute et analyse d'œuvres majeures dans le champ de la musique contemporaine, instrumentale, électroacoustique et expérimentale.

### Évaluation

Dossier d'analyse d'une production d'enfants.



Yves Béraud  
Sylvie Chantreaux

## MUSIQUES TRADITIONNELLES À L'ÉCOLE ET INTERCULTURALITÉ

→ 48 heures | 2 ECTS

### Objectifs

- Approfondir des éléments musicaux issus des musiques traditionnelles d'Indonésie, de Turquie, du Monde Arabe et des Balkans.
- Dégager les principes généraux du fonctionnement de ces musiques et de leur transmission et réfléchir à leur exploitation dans le contexte particulier de l'intervention en milieu scolaire.
- Inventer des formes originales de travail permettant de passer du contexte d'origine au contexte « réinventé ».
- Appréhender les différentes cultures présentes à l'école pour élaborer, selon les projets, des actions fondées sur l'interculturalité.

### Contenus

- Transmission et processus d'apprentissage par imprégnation (écoute intérieure, mémorisation, appréhension globale du phénomène musical).
- Pratique vocale des rythmes et des chants alliée à la matérialisation corporelle des cycles rythmiques.
- Réflexion sur les aspects empiriques de cette expérience.
- Mise en perspective de cette « méthode d'appropriation par imitation » dans notre contexte culturel (rôle et fonction de la notation écrite, usage de la partition).
- Matériaux musicaux : sont abordés, en rapport avec l'acquisition d'un répertoire propre au Gamelan (approfondissement de la première année) et l'appropriation

de chansons enfantines et populaires de Turquie, éventuellement de Grèce, du Maghreb et du Moyen-Orient, les aspects suivants :

- notion de modalité : mélodies, échelles, intervalles, tempéraments,
- prononciation de la langue turque, éventuellement grecque et arabe, traductions,
- rythmes : notion de cycles, asymétrie (5, 7 et 9 temps), solmisation Doum Tek,
- transposition sur l'instrument des données acquises oralement,
- improvisation instrumentale : mesurée, non-mesurée, sur le rythme, libre.

- Applications dans le contexte de l'intervention en milieu scolaire : la transmission de formateur à formateur ne peut être transposée intégralement au cas de la transmission du formateur à l'enfant. Les adaptations nécessaires sont donc réfléchies et expérimentées et les points suivants, propres à l'intervention en milieu scolaire, sont développés :
  - accompagnement instrumental et arrangement personnel des chants,
  - projet pédagogique autour des musiques traditionnelles,
  - constitution du répertoire : les différentes sources, utilisation de la partition (mémorisation et auto-imprégnation).

### Évaluation

- Mise en situation de transmission.
- Commentaire d'écoute.
- Repiquage d'extraits musicaux.
- Prestation publique (Gamelan).

## STAGE

### EN RESPONSABILITÉ

→ 120 heures

### Objectifs

- Le stage de seconde année permet d'appréhender les conditions réelles d'exercice du métier de musicien intervenant.
- L'étudiant réalise des projets d'éducation musicale en recherchant à tout moment la co-intervention avec l'enseignant de la classe.
- Il met à profit l'ensemble de ses ressources de musicien pour apporter son concours aux équipes enseignantes. Il élabore avec eux des objectifs et des contenus en cohérence avec leurs projets de classe.
- Il développe ses capacités à conduire des séances et à élaborer des situations permettant la progression des apprentissages.

### Organisation

- Le stage en responsabilité s'organise autour de deux actions complémentaires : le stage à l'école et le stage hors-temps scolaire.

### Le stage à l'école

L'étudiant assure quatre séances dans le temps scolaire dont l'une est consacrée à un projet centré sur le chant-choral (cycle 3). Dans tous les cas, les enseignants doivent être aux côtés du stagiaire durant les interventions.

→ 20 À 25 SÉANCES

### L'atelier hors-temps scolaire

Ce temps de travail permet d'appréhender d'autres milieux, d'accompagner l'enfant dans d'autres situations musicales et de préciser un projet professionnel.

→ Environ 20 heures

## Déroulement de l'année

### STAGE EN TEMPS SCOLAIRE

**1. Découverte** du lieu de stage, observation de l'école et de son contexte. L'étudiant rédige un document de présentation et d'analyse du contexte local.

### 2. Première période d'intervention

permettant à l'étudiant de faire connaissance avec les enfants (travail autour de l'album jeunesse mis en musique). Dossier de présentation des classes en mettant en avant les axes de travail qu'il conviendra de développer, tout en prenant en compte les attentes des enseignants, les potentialités, aptitudes et demandes des enfants.

### 3. Mise en œuvre des projets de classe

(à partir de janvier) les projets s'inscrivent dans la dynamique de la « pédagogie de projet ». Les élèves sont invités à s'engager dans une production qui se concrétise sous une forme ou sous une autre, en fonction de la définition même du projet et des ressources et contraintes locales.

Rédaction des projets et des échéanciers de travail. Validation des projets par le CPEM et l'enseignant permanent.

### 4. Bilans

Réunions régulières de concertation avec les enseignants. Un bilan pédagogique est organisé au sein de l'école en fin d'année. Les enseignants et l'étudiant évaluent ensemble le trajet des enfants ainsi que les effets de l'action.

### ATELIER HORS TEMPS SCOLAIRE

Il peut se dérouler à l'école, mais également en école de musique, en centre de loisirs, dans le secteur de la petite enfance, de l'enfance inadaptée, en milieu hospitalier...

Les conditions de l'organisation de cet atelier doivent répondre aux mêmes exigences que le stage à l'école (l'équipe d'accueil est en situation de demande, il y a dans cette équipe un professionnel référent et responsable du groupe d'enfants) et trouver une cohérence dans la politique éducative et culturelle locale. Cet atelier peut avoir pour objectif l'ouverture de l'école sur son environnement proche.

### SUIVI DES ÉTUDIANTS

- L'étudiant bénéficie de visites conseils tout au long de l'année par :
  - des enseignants responsables du CFMI (trois visites),
  - le CPEM de la circonscription (une à deux visites),
  - des professionnels (une visite).
- Ces visites permettent de vérifier le bon déroulement du stage et participent de l'évaluation formative de l'étudiant. Ce dernier informera directement l'école du planning des visites.

### ÉVALUATION

- Présence active tout au long de l'année.
  - Validation administrative.
- 6 ECTS

Alice Desmets

### MÉTHODOLOGIE DU DOSSIER PROFESSIONNEL

→ 18 heures | 1 ECTS

#### Objectifs

Acquérir les outils pour rédiger un dossier professionnel selon le cahier des charges suivant :

- communiquer son expérience de musicien pédagogue,
- prendre du recul par rapport à cette expérience,
- s'emparer de certains faits ou de certaines données, en comprendre les enjeux, les analyser avec esprit critique,
- poser une problématique professionnelle ou faire émerger une question qui interpelle particulièrement,
- rédiger un dossier qui fera l'objet d'un entretien oral devant jury,
- se préparer à l'entretien devant jury.

#### Les diverses étapes de la rédaction d'un dossier « Analyse d'expérience »

1. Garder trace des expériences menées. Carnet de bord, écriture du projet, préparations et bilans des séances à l'école et hors école, notes de lectures, notes personnelles à partir des enseignements reçus, de ses écoutes et de ses pratiques.
2. Prendre de la distance par rapport à son expérience pédagogique. Repérer les questions récurrentes; identifier des expériences marquantes, des échecs et réussites, des retours qui sont faits par les partenaires de travail ; circonscrire des centres d'intérêt, des souhaits d'actions nouvelles et de prolongements possibles. À la lumière de ce retour sur son expérience, mettre en évidence les compétences acquises.

3. Cerner une problématique.

C'est mettre en perspective une question principale ou un problème rencontré en le situant dans un cadre (un champ) plus large :

- artistique et culturel,
- pédagogique, didactique, psychologique (questionnement sur les contenus à enseigner, sur la manière d'enseigner ou sur les stratégies pédagogiques, sur les observations des élèves et l'analyse de leurs acquis et/ou difficultés,
- social et politique (questionnement sur les missions et fonctions du musicien intervenant à l'école et dans la cité).

4. Élaborer un plan

- Relater les expériences menées en précisant leur contexte de réalisation.
- Mettre en évidence les compétences acquises.
- Faire état des conditions d'émergence d'une question.
- Traiter la problématique à la lumière des apports théoriques et des ouvrages de référence qui ont été lus et analysés.
- Conclure de manière prospective.

#### Évaluation

Dossier professionnel.

L'étudiant doit rendre compte d'un ensemble de compétences professionnelles, pour cela il doit se présenter aux trois épreuves suivantes :

## 1 PRATIQUE PÉDAGOGIQUE

- Réalisation de deux séances musicales inscrites dans le déroulement de l'année et en continuité avec les objectifs et les projets.
- Entretien portant sur l'analyse critique des séances.

### Membres du jury

Président de jury :

Inspecteur de l'Éducation Nationale

Directeur de conservatoire

Membres à voix consultative :

CPEM et enseignant permanent du CFMI

## 2 RÉALISATION ARTISTIQUE

## 3 DOSSIER PROFESSIONNEL ET SOUTENANCE

### Membres du jury

Président de jury :

un enseignant de l'Université

Inspecteur du ministère de la culture

ou son représentant

Inspecteur de l'Éducation Nationale

ou son représentant

Représentant d'une structure culturelle

Membres à voix consultative :

enseignants permanents du CFMI

→ L'étudiant a trois ans pour conclure sa formation.

→ Lorsque l'étudiant échoue à l'une ou l'autre des épreuves terminales, il bénéficie d'une année supplémentaire de formation et se voit proposer un contrat de formation personnalisé.

→ L'étudiant ne peut en aucun cas se présenter une seconde fois à l'épreuve pédagogique s'il n'a pas participé aux enseignements suivants : analyse du contexte de stage, stage en responsabilité.

→ De même, l'étudiant qui n'a pas validé le dossier professionnel et la soutenance, doit au minimum participer à l'enseignement de méthodologie du dossier professionnel.

## ÉVALUATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

L'étudiant doit avoir satisfait au contrôle de chaque unité d'enseignement. Il n'y a pas de compensation entre les UE. À l'intérieur d'une UE, les éléments sont compensables entre eux, à condition que la note des éléments à compenser ne soit pas inférieure à 8/20. Toutes les épreuves terminales sont affectées du même coefficient et ne sont pas compensables. La note globale du DUMI est la moyenne de la moyenne des UE et de la moyenne des trois épreuves terminales. Chacune de ces deux sous-moyennes est coefficientée de un.

### Le DUMI est obtenu si :

- l'ensemble des UE des deux années est validé,
- les épreuves terminales sont validées.



## Équipe enseignante

### BABBI Emmanuel

*Musicien intervenant - Coordinateur pédagogique au CFMI*

- **Didactique et pédagogie**
- **Albums jeunesse mis en musique**
- **Visites terrain 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> années**

### BAGUET-MASSON Catherine

*Conseillère Pédagogique en Éducation Musicale auprès de l'Inspecteur d'Académie du Haut-Rhin*

- **Connaissance du système éducatif**

### BEAUVAIS Anaïs

*Musicienne intervenante*

- **Tutorat 1<sup>er</sup> année**
- **Didactique et pédagogie**

### BERAUD Yves

*Chanteur et accordéoniste, membre du groupe Place Klezmer, revisite les traditions musicales d'Europe Centrale et Orientale - Intervenant à la Cité de la Musique*

- **Musiques traditionnelles à l'école et interculturelité**

### BEYLER Joël

*Directeur adjoint de la coopérative Artenréel*

- **Connaissance des structures et des institutions**

### BOURREL Éléonore

*Musicienne intervenante - Conteuse Formatrice pour le Furet*

- **Éveil musical de la petite enfance**

### BLINDERMANN Lior

*Oudiste et guitariste - Spécialiste des musiques de Turquie et de l'orient méditerranéen - Intervenant au Cedim, centre de développement de l'improvisation à Strasbourg*

- **La chanson traditionnelle et son interprétation**

### BLONDEAU Thierry

*Compositeur - Professeur de composition et d'orchestration au CRD d'Aulnay sous Bois - Professeur permanent au CFMI*

- **Réalisation artistique**
- **Musique et société**
- **Analyse et composition électroacoustique**
- **Arrangement et composition, maîtrise de logiciel d'édition**
- **Conception de rencontres musicales avec le jeune public**
- **Visites terrain 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> années**

### BONAUD Étienne

*Enseignant au CRD de Mulhouse - Directeur de l'école de musique de l'Espace 110 - Musicien intervenant*

- **Musique et nouvelles technologies à l'école**

### BOSSUET Stéphane

*Directeur de la coopérative Artenréel*

- **Connaissance des structures et des institutions**

### BURGER-CHASSIGNET Marjorie

*Danseuse - Chorégraphe - Pédagogue du mouvement - Co-fondatrice de la Cie Somebody*

- **Éveil corporel du tout-petit**
- **Psychologie du développement**

**CHANTRIAUX Sylvie**

Musicienne et pédagogue - Spécialiste du Gamelan (percussions indonésiennes)

→ **Musiques traditionnelles (Gamelan javanais)**

**COLARD Samuel**

Professeur de Jazz et d'improvisation au CRD de Mulhouse

→ **Analyse musicale et composition**

**DESMETS Alice**

Professeur des écoles - Maître formateur Titulaire du DUMI

→ **Didactique, pédagogie et méthodologie du projet**  
→ **Méthodologie du dossier professionnel**  
→ **Analyse du contexte de stage**

**ERNANDEZ Bertrand**

Conseiller pédagogique

→ **Connaissance du système éducatif**

**FASSION Xavier**

Percussionniste - Danseur - Compositeur Artiste sonore - Membre du duo Anak-anak et de la Cie Dégadézo

→ **Réalisation artistique**  
→ **Pratique de l'improvisation**

**FENDER Catherine**

Professeur de chant choral - Direction de chœur au CRR de Colmar - Directrice artistique de l'ensemble KsàngChœur - Direction de chœur

→ **Faire chanter les enfants à l'école**  
→ **Chœur et direction de chœur**

**FLEITH Martine**

Directrice de l'ADIAM 67

→ **Rencontre avec des professionnels**

**GAYET Marie**

Musicienne intervenante - Professeur de formation musicale et de guitare

→ **Tutorat 1ère année**

**GUIDICELLI Anne-Laure**

Chargée de projets à la coopérative Artenréel

→ **Connaissance des structures et des institutions**

**GRAFF Valentine**

Musicienne intervenante

→ **Tutorat 1ère année**

**GRIMALDI Tania**

Conseiller Pédagogique en Éducation Musicale auprès de l'Inspecteur d'Académie du Bas-Rhin

→ **Connaissance du système éducatif**

**HABERKORN Denis**

Directeur de Mission Voix Alsace

→ **Rencontre avec des professionnels**

**HAUG Monique**

Professeur de guitare à l'école de musique de Sélestat - Titulaire d'une agrégation de musique

→ **Analyse musicale appliquée**  
→ **Harmonie et techniques d'accompagnement**  
→ **Pratique d'un instrument accompagnateur**

**ILTISS Béatrice**

Musicienne intervenante, chef assistante à la Maîtrise de l'ONR - Chef de chœur de l'ensemble féminin Dièz'elles

→ **Direction de chœur, chant à l'école élémentaire**  
→ **Chanson française et interprétation**

**JUNGBLUTH Magaly**

Conseiller Pédagogique en Éducation Musicale auprès de l'Inspecteur d'Académie du Bas-Rhin

→ **Connaissance du système éducatif**

**KAISER Anne-Catherine**

Pianiste accompagnatrice CRR de Strasbourg et HEAR

→ **Accompagnement tests d'entrée**

**LEDERMANN-VOLGRINGER Marie**

Musicienne intervenante - Professeur d'éveil et chant choral - C.C. du canton de Niederbronn - Chef du chœur des salariés d'Orange

→ **Accueil stage**

**MAGALHÃES Caroline**

Enseignante du chant (enfants et adolescents) au CRR de Strasbourg - Membre des ensembles Discantus et Musica Nova

→ **La musique médiévale : les apports à l'éveil et à la formation musicale**

**MARCHAL Sylvain**

Conseiller artistique de la FSMA

→ **Rencontre avec des professionnels**

**MAREST Sophie**

Directrice du CFMI

→ **Action de sensibilisation au spectacle vivant**  
→ **Connaissance des structures et des institutions**  
→ **Visites terrain 1e et 2e années**

**MAUREL Léo**

Facteur d'instruments peu communs Spécialisé en dérivés de vielle à roue

→ **Organologie appliquée**  
→ **Réalisation artistique**

**PADILLA Abril**

Compositeur de musiques instrumentales et électroacoustiques - Improvisatrice - Intervenante à l'Académie des Beaux-arts de Bâle Co-fondatrice du laboratoire itinérant d'action : Lunes a la luna

→ **Improvisation musicale à l'école**

**ROUGEUX Mélanie**

Musicienne intervenante - Auteur-compositeur

→ **Éveil musical du tout petit**

**SAENGER Olivier**

Chargé de mission développement artistique CDMC 68

→ **Rencontre avec des professionnels**

**SALOMON Anne-Catherine**

Chanteuse, professeur de chant à l'école de musique de Rosheim

→ **Technique vocale**

**SCHØENBOCK Marie**

Chanteuse et comédienne - Membre de la Cie des Belettes et de la Cie Mémoires Vives - Intervenante au CRD de Colmar (musiques actuelles)

→ **Technique vocale**

**VINCIGUERRA Élisabeth**

Pianiste accompagnatrice CRR de Strasbourg et HEAR

→ **Accompagnement tests d'entrée**

**WALCH Olivier**

Conseiller Pédagogique en Éducation Musicale auprès de l'Inspecteur d'Académie du Haut-Rhin

→ **Connaissance du système éducatif**

**WESTENHOEFFER Régine**

Chorégraphe - Comédienne - Chanteuse - Co-dirige la cie de danse / théâtre Dégadézo ainsi que la cie de Théâtre chanté Les Clandestines

→ **Réalisation artistique**

**WOLFF Nicolas**

Musicien intervenant - Directeur de l'école de musique de Koenigshoffen - Directeur de l'école de musique du Neuhoof-Stockfeld

→ **Tutorat première année**

**ZANFONATO Emmanuelle**

Metteur en scène et comédienne - Membre de la Cie Les Clandestines

→ **Conception de rencontres avec le jeune public**  
→ **Albums jeunesse mis en musique**

## COURS À LA CARTE

**Vous envisagez une reconversion ? Vous souhaitez enrichir vos compétences ? Sur demande, il est possible de suivre certains modules, en étant intégré au groupe d'étudiants du CFMI.**

Exemples de modules ouverts à la formation continue les années précédentes :

- Albums jeunesse mis en musique
- Chanson traditionnelle et interprétation
- Éveil musical du tout-petit

→ Ces stages peuvent contribuer à la préparation à l'entrée au CFMI et donnent lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

→ Les frais de participation aux stages peuvent faire l'objet d'un financement par l'employeur ou par un OPCA (organisme paritaire collecteur agréé).

### Pour plus d'informations :

CFMI

[cfmi@unistra.fr](mailto:cfmi@unistra.fr)

03.68.85.73.80

ou

SFC - Service formation continue de l'Université

[contact@unistra.fr](mailto:contact@unistra.fr)

03.68.85.49.20



## Langue vivante étrangère

**Enseignement coordonné par l'Espace Langues Patio (voir ci-dessous) pour l'anglais et l'allemand, ou par le département concerné pour toute autre langue [[languesdumonde.unistra.fr](http://languesdumonde.unistra.fr)].**

### **Espace Langues Patio**

Les cours d'anglais et d'allemand pour non-spécialistes (LanSAD) sont proposés :

- **Au CRAL** (Centre de Ressources et d'Apprentissage des Langues)  
Voir le site. [[cral.unistra.fr](http://cral.unistra.fr)]
- **Au département d'études allemandes**  
Voir le guide pédagogique des enseignements pour non-spécialistes sur le site du département d'études allemandes.  
[<http://www.unistra.fr/index.php?id=323>]
- **Au département d'études anglophones**  
Voir le guide pédagogique des enseignements pour non-spécialistes sur le site du département d'études anglophones.  
[<http://www.unistra.fr/index.php?id=322>]

### **Procédure d'inscription**

Sur le site de l'Université suivez le chemin suivant :

Formation => Nos formations => Apprendre les Langues

Suivez la procédure d'inscription qui correspond à votre situation

### **Contacts**

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le secrétariat du Pôle LanSAD :

[lansad-contact@unistra.fr](mailto:lansad-contact@unistra.fr) | Le Patio, bâtiment 5, 2ème étage

Accueil de rentrée : du 04 au 18 septembre 2017

Le Patio, bâtiment 5, 2ème étage, salle 29

### **Évaluation**

Contrôle continu – les détails seront communiqués lors du premier cours.

## Rencontres avec des professionnels Partenariats - Résidences d'artistes

- Agence Culturelle d'Alsace
- Association Départementale d'Information et d'Actions Musicales et Chorégraphiques du Bas-Rhin (ADIAM 67)
- Association Européenne pour la Musique à l'Hôpital (ÆMH)
- Audiorama
- Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin
- Bibliothèque humaniste de Sélestat
- École Supérieure des Arts de Lorraine - Pôle Musique et Danse (CEFEDM)
- Compagnie Médiane
- Compagnie Mémoires Vives
- Conseil Départemental pour la Musique et la Culture (68)
- Coopérative Artenréel
- CRD de Colmar
- CRD de Mulhouse
- CRD du Pays de Montbéliard
- CRR de Metz
- CRR de Nancy
- École de musique de Sélestat
- Ensemble Linea
- ESAT Évasion Sélestat
- Espace culturel Django-Reinhardt
- École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de Strasbourg (ESPE)
- Festival Musica
- Festival Voix et Route Romane
- Fonds Régional d'Art Contemporain Alsace (FRAC)
- Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace (FSMA)
- HANATSU miroir
- Haute École des Arts du Rhin Académie Supérieure de Musique (HEAR)
- Ksàng, les voix à suivre
- La Rockale
- Le Furet
- Les Percussions de Strasbourg
- Les Tanzmatten
- Lycée Franco-Allemand de Freiburg im Breisgau (Allemagne)
- Lycée Koeberlé de Sélestat
- Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg (MAMCS)
- Mission Voix Alsace
- Orchestre Philharmonique de Strasbourg
- Pôle Sud, Centre de Développement Chorégraphique / Strasbourg
- SIVU Ravel école intercommunale de musiques de Lampertheim - Mundolsheim - Vendenheim
- TJP - Centre Dramatique National d'Alsace Strasbourg
- Ville de Sélestat
- Zone 51

Et autres partenaires à venir...

**Emmanuel Babbi**  
Coordination pédagogique  
babbi@unistra.fr  
03.68.85.73.84

**Thierry Blondeau**  
Enseignement  
tblondeau@unistra.fr  
03.68.85.73.85

**Amélie Heidinger**  
Gestion administrative et financière  
Communication

aheidinger@unistra.fr  
03.68.85.73.80

**Noémie Lang**  
Gestion administrative et financière  
Scolarité  
noemie.lang@unistra.fr  
03.68.85.73.82

**Sophie Marest**  
Direction  
marest@unistra.fr  
03.68.85.73.80

Photographie :

**Quentin Bussmann**  
p. 2 - Une architecture privilégiée  
p. 8 - Façade du CFMI  
p. 12 - Concert Écoutez le MAMCS  
p. 16 - Spectacle jeune public « Le Fil »  
p. 20 - Répétition réalisation artistique  
p. 32 - Lutherie modeste  
p. 38 - Piano préparé  
p. 43 - Le Gamelan javanais  
p. 44 - Le chœur du CFMI

Coordination des contenus : Sophie Marest & Amélie Heidinger

Réalisation graphique des contenus : Camille Oberlé

Réalisation graphique de la couverture : Vivien Philizot

Imprimerie et reprographie : Direction des affaires logistiques intérieures - Université de Strasbourg

p. 48 - Violoniste au MAMCS de Strasbourg  
p. 53 - Réalisation artistique et mélodica  
p. 54 - Lutherie électrique et sauvage  
p. 59 - Musique traditionnelle méditerranéenne  
p. 66 - Répétition d'enfants - DUMI Spectacle  
p. 70 - Chapelle du CFMI  
p. 72 - Répétition du chœur du CFMI

**Sarah Braun**  
p. 28 - Réalisation artistique, spectacle avec et pour les enfants

## Contacts

## Crédits

cfmi.unistra.fr



Ce guide présente les enseignements assurés par le CFMI. Il est conçu comme un cahier de référence qui vous permettra de comprendre l'organisation de votre cursus, de repérer les cours à suivre, leurs contenus et leurs règles d'évaluation. Il est également destiné à vous aider à préparer votre inscription pédagogique. Gardez-le toujours à portée de main. En cas de perte, vous pourrez en retrouver le contenu sur le site de la Faculté des Arts : [www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)

Attention : le contenu de ce livret-guide ne saurait engager la responsabilité du CFMI et de la Faculté des Arts. Ses informations sont en effet susceptibles d'être modifiées pour des raisons indépendantes de notre volonté. Consultez régulièrement les panneaux d'affichage lors de la rentrée universitaire.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à demander conseil aux coordinateurs pédagogiques du CFMI, ou au secrétariat, aux heures d'ouverture.

CFMI, 10 boulevard de Nancy  
BP 20186 | FR-67604 Sélestat cedex  
03 68 85 73 80  
[cfmi@unistra.fr](mailto:cfmi@unistra.fr) | [cfmi.unistra.fr](http://cfmi.unistra.fr)

DIRECTRICE  
Sophie Marest | 03 68 85 73 80

UFR arts, le portique,  
14, rue René Descartes  
BP 80010 | 67084 Strasbourg cedex

DIRECTEUR  
Pierre Litzler | 03 68 85 64 82

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE  
Nathalie Grout | 03 68 85 63 46



Avec le soutien du ministère de la Culture  
et de la communication  
Direction régionale des affaires culturelles  
du Grand Est